

**Dossier
de presse**

LE MOBILE MULTIMEDIA DU CHER



*HOTEL DU DEPARTEMENT
PLACE MARCEL PLAISANT • 18023 BOURGES CEDEX*
www.cg18.fr
fil rss : www.cg18.fr/actu.xml

*SERVICE PRESSE
SANDRINE PAIN
PLACE MARCEL PLAISANT • 18023 BOURGES CEDEX*
TEL 02 48 27 81 96 FAX 02 48 27 81 89
sandrine.pain@cg18.fr

• **Dans le cadre de sa politique de promotion et de diffusion des nouvelles technologies, le Conseil général du Cher met à disposition de tous ses administrés un service innovant « le Mobile Multimédia du Cher ».**

QU'EST-CE QUE LE MOBILE MULTIMEDIA ?

Créé par le Conseil général en 2002, le mobile multimédia est un **dispositif d'accompagnement à la découverte et à l'appropriation des usages numériques pour l'ensemble des habitants du Cher.**

Doté d'équipements performants et animé par 2 agents du Conseil général, le Mobile Multimédia installe son matériel dans une salle mise à disposition par le demandeur et propose des sessions d'accompagnement aux usages numériques ouvertes à tous.

Le mobile se déplace gratuitement sur l'ensemble des cantons du Cher, et répond aux demandes d'acteurs locaux : EPCI, communes, collèges, EHPAD, écoles, associations...

Ce dispositif innovant rencontre un large succès.

QUEL EST LE MATERIEL UTILISE ?

Le mobile multimédia est doté de :

- ✓ 8 ordinateurs portables sous Windows 7,
- ✓ 1 ordinateur tout-en-un tactile,
- ✓ 1 ordinateur portable sous MacOS X Lion,
- ✓ 1 imprimante multi-fonctions,
- ✓ 2 Netbook,
- ✓ 6 Tablettes tactiles,
- ✓ 1 Livre numérique,
- ✓ 1 Smartphone (Iphone 3GS),
- ✓ 1 appareil photo numérique,
- ✓ 1 caméscope Mini-DV,
- ✓ 1 Vidéoprojecteur,
- ✓ Webcams, clés USB.



QUELLES SONT LES THEMATIQUES PROPOSEES ?

Les séances du mobile multimédia couvrent l'ensemble des thématiques liées aux usages numériques, et notamment :

- ✓ « **Séances classiques** » : le traitement de texte, Windows, les périphériques... ;
- ✓ « **Internet, échanges et communication** » : initiation Internet, la cartographie sur Internet, la cuisine sur Internet, les outils de Google, la géolocalisation, la messagerie électronique, les blogs, les réseaux sociaux... ;
- ✓ « **Séances orientées multimédia** » : la photo numérique, numériser ses ancienne photos, gérer et partager ses photos avec Picasa, créer un film avec ses photos, le montage vidéo... ;
- ✓ « **Des outils pour travailler efficacement** » : le travail collaboratif, le Web 2.0, personnaliser son espace de travail et gérer ses dossiers... ;
- ✓ « **Prévention des dangers** » : virus et autres nuisibles, dangers du web, achats sur Internet, le contrôle parental ;
- ✓ « **Sécurité et optimisation de l'ordinateur** » : sécuriser et désinfecter son ordinateur, nettoyer Windows, les sauvegardes... ;
- ✓ « **Recherche d'emploi** » : aide à la recherche sur Internet, amélioration de CV, dynamiser sa recherche avec les réseaux sociaux ;
- ✓ « **High Tech et innovations** » : tablettes tactiles et compagnie, la lecture numérique... ;
- ✓ « **Spéciales associations** » : communiquer et travailler avec Google, réaliser une affiche avec Publisher, préparer une assemblée générale sur PowerPoint... ;
- ✓ « **Aide Juridique** » en partenariat avec le CDAD du Cher ;
- ✓ « **Spéciales Ecoles maternelles et primaires** » ;
- ✓ « **Spéciales Collèges** » : productions de documents multimédias, travail collaboratif, utilisation de services en ligne innovants, les usages responsable du numérique, dangers du web...



LE MOBILE MULTIMEDIA EN CHIFFRES

En 10 ans, le mobile multimédia c'est :

- ✓ **11 524** heures de cours (une moyenne de 1 124 h/an),
- ✓ **46 375** participants (une moyenne de 4 524 participants par an),
- ✓ **123** communes ayant accueilli le Mobile Multimédia au moins une fois.

INFORMATIONS ET RESERVATIONS

Conseil général du Cher, Service Aménagement Numérique du Territoire (ANT)

Place Marcel Plaisant – 18000 Bourges

Téléphone : 02 48 23 83 66

Site : www.mobile18.fr

